

CESAR SA

Société Anonyme
Au capital de 8 631 542,40 €
Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin – 49400 SAUMUR
381 178 797 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS POUR LA PERIODE

DU 1^{er} AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Tous les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire



SOMMAIRE

I. BILAN ACTIF	3
II. BILAN PASSIF.....	4
III. COMPTE DE RESULTAT	5
IV. ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	6
A. Faits significatifs	6
B. Principes, règles et méthodes comptables	7
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat	9
D. Autres informations	20
E. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice.....	21
F. Flux de trésorerie.....	22
G. Filiales et participations	23

I. BILAN ACTIF

	Brut	Amort. Prov.	Net 31-mars-16	Net 31-mars-15
<u>Actif immobilisé</u>				
Immobilisations incorporelles	1 905	-	1 805	100
Immobilisations corporelles	884	-	795	89
Immobilisations financières	51	-	50	2 663
<u>Total de l'actif immobilisé</u>	2 840	-	2 649	2 851
<u>Actif circulant</u>				
Stocks	3 460	-	2 192	1 271
Clients	1 932	-	1 451	1 754
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-	-	-
Autres créances	2 715	-	340	435
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	1 773	-	1 773	696
<u>Total de l'actif circulant</u>	9 880	-	3 982	4 156
<u>Comptes de régularisation</u>				
Charges constatées d'avance	37	-	37	29
Frais émission des emprunts à étaler	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif	-	-	-	-
<u>Total comptes de régularisation</u>	37	-	37	29
<u>Total actif</u>	12 757	-	6 632	7 036

II. BILAN PASSIF

	31-mars-16	31-mars-15
<u>Capitaux propres</u>		
Capital social	8 632	8 627
Primes d'émission, de fusion, d'acquisition	52 145	52 134
Réserve légale	126	126
Réserves réglementées	120	120
Autres réserves	7 886	7 886
Report à nouveau	-73 402	-73 736
Résultat de l'exercice	959	334
<u>Total capitaux propres</u>	-3 534	-4 509
Provisions pour risques et charges	225	480
<u>Total des provisions pour risques et charges</u>	225	480
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	0	116
<i>dont Emprunts obligataires convertibles</i>		
Intérêts courus		
Avances financières	21	21
Avances financières en comptes courants	2 513	3 154
Fournisseurs et comptes rattachés	4 327	5 160
Dettes fiscales et sociales	2 572	2 606
Autres dettes	0	8
<u>Total dettes</u>	9 433	11 065
<u>Comptes de régularisation</u>		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion passif		
<u>Total comptes de régularisation</u>		
<u>Total passif</u>	6 125	7 036

III. COMPTE DE RESULTAT

	31-mars-16 12 mois	31-mars-15 12 mois
Produits		
Ventes de marchandises	1 585	1 951
Production vendue	495	792
Chiffre d'affaires net	2 080	2 742
Reprises sur amortissement et provision, transfert de charges	407	724
Variations de stocks	-	-
Autres produits	0	0
Total produits	2 487	3 467
Consommations marchandises et matières		
Achats de marchandises	(626)	(838)
Variation stock (Marchandises)	(277)	(324)
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(9)	(23)
Variation stock (MP et appro.)		
Autres achats et charges externes	(1 009)	(1 131)
Total consommations marchandises et matières	(1 921)	(2 316)
Marge sur marchandises et matières	565	1 151
Charges		
Impôts taxes et versements assimilés	(97)	(91)
Salaires et traitements	(520)	(576)
Charges sociales	(182)	(203)
Amortissements et provisions	(211)	(256)
Autres charges	(70)	(14)
Total charges	(1 080)	(1 139)
Résultat d'exploitation	(515)	12
Résultat financier		
Produits financiers	0	915
Charges financières	(10)	(1 215)
Total résultat financier	(10)	(300)
Résultat courant avant impôts	(525)	(289)
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	9 561	1 642
Charges exceptionnelles	(8 076)	(1 019)
Total résultat exceptionnel	1 485	623
Participations salariés / impôts sur les sociétés	0	0
Résultat net	959	334

IV. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX

Préambule

Les comptes sociaux ont été arrêtés en Conseil d'administration du 4 juillet 2016 pour être portés à l'approbation des actionnaires.

Ces comptes se caractérisent par les données suivantes :

Total des actifs	6 125 K€
Chiffre d'affaires annuel	2 080 K€
Résultat net annuel	959 K€
Capitaux propres	(3 534 K€)

A. Evènements majeurs de l'exercice :

Cession des titres FESTIVAL

Un accord est intervenu le 1^{er} mars 2016 avec le Groupe américain PARTY CITY HOLDING portant sur la cession de la participation de CESAR SA dans sa filiale malgache FESTIVAL. La transaction est intervenue moyennant le prix de 4.5 millions US\$. Concomitamment, un accord d'approvisionnement sur six ans est intervenu avec le groupe américain.

Plan de continuation

Le 27 février 2013, le tribunal de commerce de Bobigny a arrêté le plan de redressement de la société CESAR sur dix ans. Les créances déclarées et acceptées s'élèvent à 10.3 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2015/2016, une troisième échéance partielle a été payée à hauteur de 116 K€ au seul profit des banques dont la créance a été soldée de telle sorte que le solde des créances restant à payer s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 8 743 K€.

Parallèlement, et à la demande de la société, une requête a été présentée en juin 2016 au Tribunal de commerce de BOBIGNY dans le but de modifier le plan de continuation en proposant à ses créanciers chirographaires soit la possibilité d'un paiement comptant de 25% de leur créance actuelle pour solde de tout compte, soit un nouvel étalement sur la même durée du remboursement de leur créance.

Continuité d'exploitation

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 février 2013, les comptes de CESAR SA ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Les hypothèses de chiffre d'affaires inscrites au plan ne sont pas atteintes de même que le niveau de résultat. Des actions commerciales sont mises en œuvre actuellement pour que les engagements en matière d'activité et de résultats soient respectés.

B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2016 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement n° 2014-03 relatif au Plan Général Comptable, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

B1 Immobilisations incorporelles

Dans ce poste, figurent des acquisitions de brevets (marques déposées) non amortissables, et des achats de logiciels amortissables sur une durée maximum de trois ans.

La marque AJENA est conservée dans l'actif pour 1 M€ mais dépréciée sur les exercices précédents à hauteur de 90% soit 900 K€.

B2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation.

Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes:

- Terrains	Non amortis
- Agencements terrains	20 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

B3 Immobilisations financières

Les « titres de participation » ont été évalués à la valeur historique d'acquisition. Une dépréciation est toutefois constituée lorsqu'elle s'avère nécessaire en rapprochant, à la clôture de l'exercice, la valeur d'entrée des titres dans le patrimoine de l'entreprise de leur valeur d'utilité. Cette valeur d'utilité a été assimilée à la valeur des capitaux propres.

Par application de cette méthode, les titres FESTIVEO sont dépréciés en totalité.

B4 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales. Une dépréciation est néanmoins constatée lorsque leur valeur de réalisation est jugée inférieure à ces valeurs nominales.

Les créances et dettes en devises sont comptabilisées au cours de la devise en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes résiduelles sont évaluées en euros au cours du 31 Mars et les corrections s'effectuent par utilisation des comptes d'écarts de conversion au bilan (§ 6).

B5 Comptes de régularisations actif

Ces comptes regroupent les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actifs.

B6 Ecart de conversion actifs et passifs

Les postes « écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs » enregistrent les différences résultant de l'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères au cours des devises en clôture d'exercice par rapport au cours des mêmes devises lors de l'enregistrement de l'opération.

Les écarts de conversion actifs entraînent la constitution d'une provision pour perte de change inscrite en « provisions pour risques » au passif du bilan.

Toutes les facturations de CESAR SA avec ses filiales sont établies en euros.

B7 Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux nés à la date de clôture des comptes et connus à la date d'arrêt. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou événements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture. Lorsqu'un écart de conversion actif est représentatif d'un risque de change, il fait l'objet d'une provision pour perte de change.

S'agissant de la liquidation des filiales étrangères, et notamment allemandes et espagnoles, le Management de la société CESAR n'a été saisi à ce jour d'aucune demande ou réclamation par leurs liquidateurs judiciaires respectifs de nature à nécessiter la constitution de provisions ou à infléchir l'analyse de la direction sur l'absence de risque.

B8 Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice mais dont l'exécution se réalise l'exercice suivant.

B9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'événements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.



C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat**C1 Immobilisations et amortissements**

	31-mars-15	+	Virt poste à poste	-	31-mars-16
Immobilisations brutes					
Immobilisations incorporelles	1 904	1			1 905
Immobilisations corporelles	855	29			884
- dont Terrains	12	-		-	12
- dont Agencements constructions	287	3	(189)		101
- dont Immobilisations en cours	-			-	-
- dont Autres immos corporelles	556	26	189		771
Immobilisations financières	6 478			(6 427)	51
- dont Titres de participation	6 477	-		(6 427)	50
- dont Prêts participatifs	-	-			-
- dont Autres immos financières	1				1
Total des immobilisations brutes	9 237	30		(6 427)	2 840
Amortissements et Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	1 804	1			1 805
Immobilisations corporelles	766	28			795
- dont Terrains	-				-
- dont Agencements constructions	260	14	(174)		101
- dont Autres immos corporelles	506	14	174		694
Immobilisations financières	3 815			(3 765)	50
- dont Titres de participation	3 815			(3 765)	50
- dont Autres immos financières	-	-		-	-
Total des amortissements	6 386	29		- 3 765	2 650
Immobilisations incorporelles	100				101
Immobilisations corporelles	88				89
Immobilisations financières	2 663				1
Total Immobilisations nettes	2 850	-			190

C2 Titres de Participation

Ce poste est constitué uniquement des titres FESTIVEO détenue par CESAR SA à hauteur de 60 %.
La participation de CESAR SA dans FESTIVEO est dépréciée à hauteur 100 %

Valeur brute	50 K€
Dépréciation	- 50 K€

	0 K€

Variation des titres de participation

La participation dans FESTIVAL a été cédée au cours de l'exercice.
Par référence à la situation judiciaire de la filiale espagnole, les titres JOSMAN ont été sortis de l'actif social de CESAR.

	Valeur brute des titres au 31/03/2015	Sorties sur l'exercice	Valeur brute des titres au 31/03/2016	Provisions au 31/03/2015	provisions sur l'exercice	Reprise provisions sur l'exercice	Provisions au 31/03/2016	Valeur nette des titres au 31/03/2016
TITRES JOSMAN	1 559	1 559	0	1 559		1 559	0	0
TITRES FESTIVAL	4 867	4 867	0	2 206		2 206	0	0
TITRES FESTIVEO	50	0	50	50			50	0
TOTAUX	6 477	6 426	51	3 815	0	3 765	50	0

Les autres immobilisations financières sont composées de deux dépôt de garantie pour un total de 1 K€.

Le tableau des filiales et participations figure en annexe (page 23).

C3 Stocks et en cours

	31-mars-16	Brut	provisions	Net	31-mars-15
Stocks Matières premières				-	-
Stocks produits finis				-	-
Stocks marchandises		3 460	-2 192	1 268	1 271
Stocks retours		-		-	-
TOTAL :		3 460	-2 192	1 268	1 271

Comptes sociaux au 31 Mars 2016

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à leur valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% ; à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence comprise entre 80 à 100%.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100%.

Une reprise de la provision pour dépréciation des stocks a été constatée sur l'année pour un montant de 274 K€, portant ainsi la dépréciation des stocks à la clôture de l'exercice à un montant de 2 192 K€.

C4 Créances clients

	Brut		Provisions		Net		Net
	31-mars-16		31-mars-16		31-mars-16		31-mars-15
Clients Groupe	713	-	594		119		1 145
Clients Hors Groupe	457	-	94		362		609
Clients douteux	762	-	762		-		-
Factures à établir	-		-		-		-
TOTAL	1 932	-	1 451		482		1 754

Une reprise de la provision pour dépréciation des créances de 1 087 K€ a été constatée, portant la dépréciation à la clôture de l'exercice à un montant de 1 451 K€. Une partie de la reprise de provision a été constatée en couverture des créances estimées définitivement irrécouvrables.

Au 31 mars 2016 la créance sur la société FESTIVEO s'élève à un montant de 713 K€ alors que la créance FESTIVAL a été entièrement remboursée sur l'exercice, concomitamment à la cession des titres.

La provision, antérieurement constatée au titre de FESTIVEO a été augmentée de 17 K€ pour être portée à 100 % de son montant hors taxes, soit 594 K€.

C5 Autres Créances

	31-mars-16	31-mars-15
Débiteur JOKER	350	350
Débiteur Me BLERIOT	1 801	-
Débiteur Me BOUHENIC	448	-
Personnel et organismes sociaux	2	2
Etat et collectivités	114	136
Créances sur ventes titres	0	70
Autres débiteurs	0	52
Total autres créances - valeurs brutes	2 715	610
Provision dépréciation autres créances	-340	-175
Total autres créances - valeurs nettes	2 375	435

Le poste « autres créances » progresse en raison des sommes mises sous séquestre dans le cadre de la vente des titres FESTIVAL et de celles déposés chez l'administrateur judiciaire dans le cadre de la proposition de modification du plan de continuation présentée au Tribunal de commerce de BOBIGNY.

C6 Etat des échéances des créances

Montant des créances	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	1 932	1 932	-	-
Avances sur licences	0	0	-	-
Autres créances	2 715	2 715	-	-
Total	4 647	4 647	-	-

C7 Créances et dettes, charges et produits avec des sociétés ayant des liens de participation

Postes du bilan	31-mars-16
Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	713
Autres créances	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-
Clients créditeurs	-
Autres dettes	-
Postes du résultat	31-mars-16
Produits exploitation	200
Charges exploitation	-
Produits financiers	-
Charges financières	-
Produits exceptionnels	-
Charges exceptionnelles	-

C8 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires débiteurs et de caisse

C9 Capitaux propres

Le capital social actuel de la société est constitué de 57 543 616 actions de valeur nominale de 0.15 €.

La **variation des capitaux propres** est la suivante :

	31-mars-16	31-mars-15	Variation
Capital social	8 632	8 627	5
Prime d'émission	52 145	52 134	11
Réserves	8 132	8 132	0
Report à nouveau	(73 402)	(73 736)	334
Résultat de l'exercice	959	334	625
Total des capitaux propres	(3 534)	(4 509)	975

L'augmentation de capital est liée à l'exercice de 28 177 BSAR donnant lieu à l'émission de 33 159 nouvelles actions CESAR de valeur nominale de 0.15 € assortie d'une prime d'émission unitaire de 0.35 €.

C10 Provisions pour risques et charges

	31-mars-15	Augmentation	Reprise		31-mars-16
			<i>Avec objet</i>	<i>Sans objet</i>	
Provisions pour litiges	455	182	-310	-102	225
Provisions pour risques et charges	25		-25		0
Provisions pour perte de change	0	0	0	0	0
TOTAL	480	182	-335	-102	225

Les « reprises de provision sans objet » sont liées aux jugements intervenus dans l'exercice, favorables à la société et antérieurement provisionnés dans les comptes.

Le poste « Provision pour risques et charges » s'élève à un montant de 225 K€. Il est essentiellement constitué de provisions pour litige à hauteur de 225 K€ au titre des affaires prud'homales en cours. La reprise de provision pour litiges sur l'exercice de 412 K€ est principalement dû au dénouement judiciaire défavorable pour CESAR pour 310K€.

La « provision pour risques et charges » d'un montant de 25 K€ à la clôture de l'exercice précédent a été reprise dans son intégralité suite au jugement défavorable à CESAR.

C11 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

	31-mars-16	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes / Ets de crédit à Moyen ou long terme	-	-	-	-
Dépôts	21		21	-
Total	21		21	-

La société n'a souscrit aucun emprunt auprès des établissements bancaires ou financiers

C12 Comptes courants

	31-mars-16	31-mars-15
Comptes courants associés	2 513	3 153
Comptes courants filiales	0	0
Total comptes courants	2 513	3 153

C13 Ventilation des dettes par échéance

Montant des dettes	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Autres dettes financières	2 513	132	1 164	1 217
Emprunts et dettes financières divers	21	21	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	4 327	554	1 835	1 938
Dettes fiscales et sociales	2 572	445	1 040	1 087
Autres dettes	-	-	-	-
Total	9 433	1 152	4 039	4 242

Les dettes à plus d'un an, sont constituées en totalité par les dettes issues du plan de redressement par jugement en date du 27 février 2013. Celles-ci s'élèvent à un montant de 8.7 M€.

C14 Produits à recevoir et charges à payer

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants	
Clients – factures à établir	0
Etats-Produits à recevoir	6
Divers produits à recevoir	0
Total	6

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants	
Fournisseurs - factures non parvenues	158
Personnel - charges sur congés payés	73
Autres dettes fiscales et sociales	37
Total	268

C15 Chiffre d'affaires

	31-mars-16		31-mars-15	
	12 mois		12 mois	
	<i>France</i>	<i>Etranger</i>	<i>France</i>	<i>Etranger</i>
Ventes de marchandises et production vendue	1 643	301	1 906	411
Management fees		0		250
Commissions FOB		136		175
Total	1 643	437	1 906	836

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2015/2016 s'élève à un montant de 2 080 K€. Il est composé de ventes de marchandises pour un montant de 1 585 K€, de commissions sur ventes en FOB pour 136 K€ et de produits d'activités annexes pour 359 K€.

C16 Frais de personnel

	31-mars-16	31-mars-15
	12 mois	12 mois
Salaires	513	558
Indemnité de rupture	8	28
Congés payés	-1	-10
Total salaires et traitements	520	576
URSSAF	121	146
Retraites	37	43
Pôle Emploi	22	25
Prévoyance	24	18
Charges sociales diverses et pour congés payés	4	2
CICE	-25	-32
Total charges sociales	183	203
Total des frais de personnel	703	779

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi relatif à l'exercice 2015/2016 d'un montant de 25 k€ a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

C17 Autres charges d'exploitation

Les autres charges sont principalement constituées de pertes sur créances irrécouvrables pour 68 K€, de charges diverses de gestion courantes pour 2 K€ et de redevances de licences pour 1 K€. Ces redevances correspondent à l'utilisation du droit de reproduction de propriétés intellectuelles négociées au nom de César SA.

C18 Détail du résultat financier

	31-mars-16	31-mars-15
	12 mois	12 mois
Produits financiers	0	915
Autres produits financiers	0	0
Reprises sur dépréciations des VMP	-	110
Reprises provisions pour risques et charges	-	23
Reprises sur dépréciations des titres	-	-
Reprises sur provisions pour situation nette négative JOSMAN	0	782
Charges financières	(10)	(1 215)
Intérêts comptes courants	(8)	(10)
Différence de change	-	-
Abandon compte courant Festival	-	(500)
Autres charges financières	(2)	(5)
Charges nettes sur cessions de VMP	-	(115)
Dotations aux dépréciations des titres	-	(586)
Résultat financier	(10)	(300)

C19 Détail du résultat exceptionnel

	31-mars-16	31-mars-15
	12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	9 561	1 642
Produits nets sur cession de participation (FESTIVAL)	4 050	5
reprises provisions Risques & Charges exceptionnels	437	1 361
Reprises provisions exceptionnelles des titres FESTIVAL et JOSMAN	3 765	0
Reprises provisions exceptionnelles des clients	958	0
Autres produits exceptionnels	351	276
Charges exceptionnelles	(8 076)	(1 019)
Valeurs nettes comptables éléments actif cédés	(6 456)	0
Autres charges exceptionnelles	(1 438)	(1 019)
Dotations exceptionnelles	(182)	0
Résultat exceptionnel	1 485	623

Les principaux composants du résultat exceptionnel sont :

La sortie des dettes fournisseurs antérieures à la procédure judiciaire, en alignement avec l'état des créanciers retenu par le mandataire judiciaire et par CESAR. Impact positif sur le résultat de 150 K€.

La régularisation des créances clients antérieures à l'année 2011 impacte négativement le résultat exceptionnel pour -43 K€.

L'impact des litiges prud'homaux incluant les dotations et les reprises de provisions de l'exercice, s'élèvent à -47K€

La cession des titres FESTIVAL impacte positivement le résultat exceptionnel à raison de 1 359 K€, à savoir :

Prix de vente des titres FESTIVAL (4 500 US\$)		4 050 K€
Valeur brute des titres	4 897 K€	
Reprise provision sur titres	-2 205 K€	

	2 692 K€	-2 692 K€

		1 359 K€

Les autres charges exceptionnelles s'élèvent à un montant de 66 K€.

Le résultat exceptionnel est positif de 1 485 K€.

C20 Dotations et reprises de provisions

	Dotations	Reprises	
Provisions pour risques et charges	182	437	
Provisions pour dépréciation des titres de participation		3 765	
Provisions pour dépréciation sur stocks		274	
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	17	1 088	
Provisions pour dépréciation des autres créances	165		
Total des charges et produits calculés	364	5 564	
	Exploitation	182	404
	Financier	0	0
	Exceptionnel	182	5 160
		364	5 564

C21 Engagements hors bilan

Engagements de retraite

Les engagements de retraites s'élèvent à 42 K€ au 31 mars 2016.

La provision pour retraites est évaluée selon l'approche actuarielle réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la société.

Paramètres économiques :

- L'augmentation annuelle des salaires :
 - 2.50% pour les cadres
 - 2% pour les ouvriers, ETAM et VRP
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 1.39% (inflation comprise)

Paramètres sociaux :

- L'âge de départ est fixé à 65 ans quel que soit la catégorie,
- Le taux de rotation retenu est 3% pour toutes les catégories,
- Le taux de charges sociales patronales est :
 - 49% pour les cadres
 - 30% pour les ouvriers
 - 40% pour les ETAM
 - 50% pour le VRP,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques :

- L'année des calculs retenue est 2015,
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire TV 88/90,
- La méthode de calcul retenue est la méthode « Rétrospective Prorata Temporis,
- Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.

La société est soumise à la convention collective du jeu et des jouets.

L'indemnité de départ en retraite, définie par la convention collective, est la suivante quel que soit le statut :

Indemnité

Le salaire à prendre en considération pour le calcul de l'indemnité est le douzième de la rémunération des 12 derniers mois précédents le départ en retraite, ou selon la formule la plus avantageuse pour l'intéressé, le tiers des 3 derniers mois, étant entendu que toute prime ou gratification de caractère annuel ou exceptionnel, qui aurait été versé au salarié pendant cette période ne serait prise en compte que prorata temporis.

Ancienneté	Indemnité départ en retraite
-comprise entre 1 et 5 ans	-1/3 mois du salaire de référence
-supérieure 5 ans jusqu'à 10 ans	-1/2 mois du salaire de référence
-supérieure à 10 ans jusqu' à 15 ans	-1 mois du salaire de référence
-supérieure à 15 ans jusqu'à 20 ans	- 1 mois ½ du salaire de référence
-supérieure à 20 ans jusqu'à 30 ans	- 2 mois du salaire de référence
-supérieure à 30 ans	- 2 mois ½ du salaire de référence

Majoration

L'indemnité est majorée de 35% pour les ingénieurs et cadres ayant au moins 30 ans d'ancienneté. De plus, ladite indemnité est majorée, sous réserve de répondre aux conditions suivantes, de :

- 10% pour un salarié qui avise l'employeur de son départ en retraite 1 an à l'avance
- 5% pour un salarié qui avise l'employeur de son départ en retraite 6 mois à l'avance.

Il ne s'agit en aucun cas, d'un délai de prévenance et si le départ en retraite ne se réalise pas dans les conditions mentionnées ci-dessus, lesdites majorations ne s'appliquent pas.

D. Autres informations

D1 Rémunération des dirigeants

Les Membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

D2 Effectif moyen de l'exercice

	Personnel salarié	Dont Hommes / Femmes	
Cadres et Agents de maîtrise	13	6	7
Employés / ouvriers	11	3	8
Total	24	9	15

D3 Aspects environnementaux

En l'absence de structure industrielle, la société CESAR SA n'est pas concernée par la prise en considération des problématiques liées aux aspects environnementaux.

D4 Engagements hors bilan

D41 – Engagements reçus :

Maintien de la clause de retour à meilleure fortune associée à l'abandon de créance de 500 000 € consenti par la société CESAR à la société malgache FESTIVAL en date du 31 mars 2015. Cette clause viendra à s'appliquer lorsque les résultats nets de la société FESTIVAL permettront de constater un bénéfice équivalent.

D42 – Engagements donnés :

Néant

E. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement majeur n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

E1 Autres informations

La société CESAR SA est la société mère du groupe et publie annuellement des comptes consolidés.

E2 Entités liées

Les parties liées sont définies par la société comme les actionnaires de la société, les co-entreprises et les principaux dirigeants.

	Achats	Dettes
Entreprises liées	108 552 €	2 513 152 €

F. Flux de trésorerie – Tableau de Financement

EXERCICE 2015 / 2016	
OPERATIONS D'EXPLOITATION	
RESULTAT NET	959 173
Part des minoritaires dans le résultat stés intégrées	
Quote part dans resultat sociétés en équivalence	
Dividendes reçus des sociétés en équivalence	
<i>Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>	
Dérive de résultat + Pertes et profits de dilution	
Dotations aux Amortissements et provisions	211 037
Reprises des Amortissements et provisions	(4 201 747)
Plus et moins values de cession	2 406 697
Impôts différés	
Subventions virées au résultat	
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	(624 840)
Variation des frais financiers	
Variation nette exploitation	498 712
Var° de stock	3 331
Transferts de charges à répartir	
Var° des Créances d'exploit°	1 370 729
Var° des Dettes d'exploit°	(875 348)
Variation nette hors exploitation	(2 686 149)
Var°des créances hors exploitation	(2 038 236)
Var°des dettes hors exploitation	(640 256)
Comptes de liaison	
Charges et produits constatés d'avance	(7 657)
Pertes & gains de change	
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(2 187 437)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(2 812 277)
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
Décaisst / acquisition immos incorporelles	(970)
Décaisst / acquisition immos corporelles	(29 171)
Encaisst / cession d'immos corp et incorp	
Subventions d'investissement encaissés	
Décaisst / acquisition immos financières	
Encaisst / cession immos financières	4 049 769
Trésor.nette /acquisitions & cessions de filiales	(30 000)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	3 989 628
OPERATIONS DE FINANCEMENT	
Augmentation de capital ou apports	16 616
Dividendes versés aux actionnaires de la mère	
Dividendes versés aux minoritaires	
Variation des autres fonds propres	
Encaissements provenant d'emprunts	
Remboursement d'emprunts	
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	16 616
VARIATION DE TRESORERIE	1 193 967
Incidences des variations de taux de change	
TRESORERIE A L'OUVERTURE	579 437
Reclassement de trésorerie	
TRESORERIE A LA CLOTURE	1 773 402

G. Filiales et participations

Informations Financières	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (Euros)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (Euros)	Montant des avals et cautions donnés par la société en Euros	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice écoulé (Euros)	Résultat du dernier exercice écoulé (Euros)	Monnaie
				Brute	Nette (*)					
Filiales et participations										
<u>1. Filiales</u> (+ de 50% du capital détenu par la société) :										
FESTIVEO	23 000	(729 670)	60	50 000	0			387 551	(1 006)	EUR
<u>Total</u>				50 000	0	0	0			

Aucun dividende n'a été encaissé au cours de l'exercice.

IDENTIFICATION DES FILIALES

Nom des sociétés	Siège social
FESTIVEO	154 boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR